

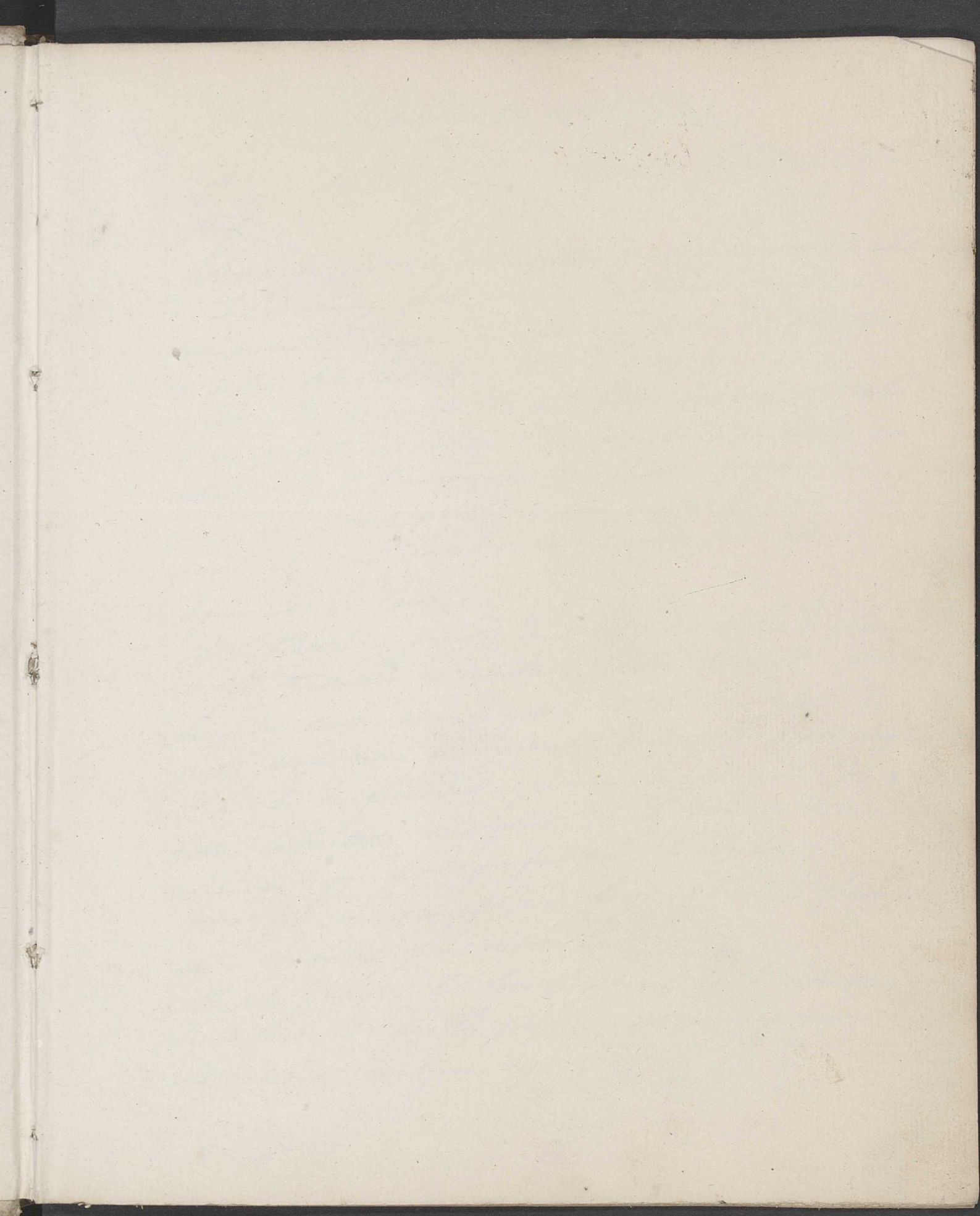
COMITÉ DE
CHYMIE

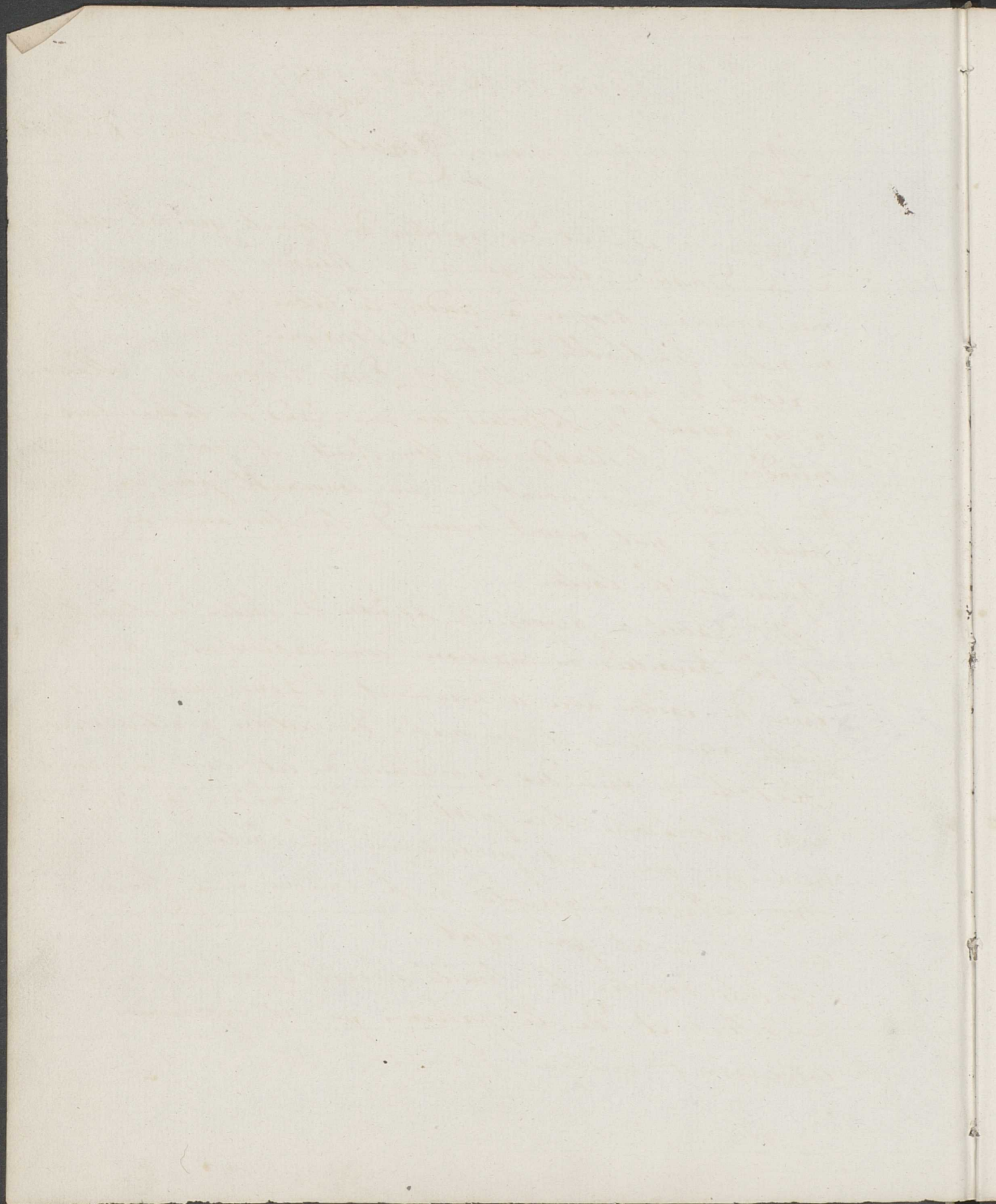
J787

à
1790

5DA. 2680

Avec quatre pièces volantes





1

Séance du 16 août 1787

Présens Mess.^{rs} Senéclier, Flavel, Colladon et Lütet
Prof.

Lecture de l'extrait des registres du Comité général relativement
à la demande faite par le Sr Niande pour une
manipulation propre à rendre le tabac de Strasbourg,
ou autre, semblable à celui d'Espagne.

Résolu de nommer Mess.^{rs} Dier, Vingry, et Colladon
en les priant de s'associer un marchand de tabac pour
entendre le Sr Niande sur son secret et pour lui représenter
que Genève n'est point un lieu convenable pour un travail
pareil et qu'il seroit mieux d'adresser ailleurs.

Opini sur le laiton.

M^r Flavel a proposé de prendre du laiton de Chambéry
et le travailler au marteau convenablement, puis de
faire du laiton avec le cuivre et le zinc mêlés dans les
justes proportions et d'y mêler de vieilles grattes de fer.

Résolu de faire des expériences à cet égard dis que
notre laboratoire sera prêt et d'y joindre la manipulation
mécanique qui peut perfectionner le laiton.

M^r Colladon a accepté d'y se joindre à la commission
qui a un métal pour objet.

Résolu d'inviter le Comité général de la résolution
cy-dessus et de le prévenir que ces expériences
entraîneront quelques dépenses.

Seance du 21 7^{me}

Présens Mess^{rs} Odier, Colladon, Roux, Salime,
Salavin, Gosse et Pitet de Rochemont.

Election de M^r de Sauffure Président, de M^r Odier
vize-Président, et de M^r Pitet de Rochemont secrétaire.

M^r Odier a rendu compte de la commission dont
il étoit chargé avec Mess^{rs} Tinguet et Colladon
relativement au secret du S^t Niande pour l'imitation
du tabac d'Espagne. Les Messieurs ne jugeant pas
cet objet susceptible d'être utilement les membres
de la société, ont conseillé au S^t Niande de chercher
à s'entendre avec quelque marchand de tabac pour
l'usage de son secret.

Sur la proposition de M^r le docteur Odier résolu de
prier M^r Tinguet de vouloir bien communiquer le plan
de son prochain cours gratuit à la première séance de
la société de chimie, pour avis sur les moyens
de rendre ce cours le plus utile qu'il se pourra.
Résolu que la séance commencerait toujours à 3 heures
et vingt minutes.

M^r Odier a informé qu'il avoit été résolu dans la
séance générale que l'avenir une seule personne se
chargeroit de ^{l'examen des propositions} ~~les propositions~~ ~~à examiner~~, avec la liberté
de s'adjointre qui elle désireroit.

séance du 16 9^{bre}

Présens Messrs Buttin, Flavel, Coladon, de Saussure,
Goffe, Mezier, Olier, Pilet Prof., Pilet de Rachemont,
Paladin, Scriber, & Tingry.

M^r le Prof. de Saussure a informé la société qu'il
avait été agréé à une société récemment formée en
Saxe pour l'exploitation des mines de Lützelstadt, et a offert
de se charger auprès de cette société des informations qui
pourraient être utiles aux travaux de la société.

Sur la proposition de M^r Goffe que la société
s'occupât de rechercher le secret du carton pierre,
composition nouvelle dont on fait usage en Suède pour
couvrir les toits, M^r le Prof. de Saussure a bien voulu
se charger d'irien pour en procurer des échantillons.

M^r le Prof. Pilet s'est chargé de même de prier
M^r Stanhope de communiquer son secret pour une
composition dont on enduit les murs et les toits pour
en empêcher la dégradation.

M^r le Doct. Olier a proposé que l'on intérait
dans lavis du cours gratuit de chimie à l'usage
des artistes, une exportation aux maîtres d'y conduire
leurs apprentis. On en a délibéré, et on a résolu
diverses en effet par cette voie les maîtres à conduire
à ce cours eux même leurs apprentis qui par leur
apprentissage et leurs dispositions seront jugés capables

4
d'un tiers quelque parti. M^r Pitet de Rochemont a été chargé de rédiger cet avis, de le faire imprimer, et de recevoir les noms de ceux qui voudront s'inscrire.

M^r Lavel a informé le Comité que la dorure brillante de nos montres est fort inférieure à la dorure douce et mate des fabriques de Londres et de Paris, que la note éblouit les ouvriers, peut contribuer à l'affaiblissement prématuré de leur vue, et déplaît aux marchands; Il a proposé, en conséquence, que le Comité s'occupât des moyens de perfectionner cette branche de notre fabrique. On en a délibéré, et Mess^{rs} Lavel, Dror, Gossé et Tingry ont été chargés de faire des recherches sur cet objet.

Séance du 21 X^{bre} 1787.

Présens Mess^{rs} Butini Coladon, Saladin, Meher, Odier
Pitet de Rochemont, Doux, Saladin, et Senéquier.
M^r Saladin a proposé que le Comité s'occupât de la possibilité de créer quelques prix d'encouragement pour les jeunes gens qui assistent au cours de chimie, et ceux d'entre les ouvriers qui voudraient y concourir. M^r le docteur Butini y a ajouté la proposition de chercher

à fixer l'attention des élèves qui suivent ce cours, en
essayant d'y admettre, avec les ménagemens nécessaires,
la méthode des questions. — On en a délibéré et Mess.^{rs}
Paladin, Senesius, et Tinguay ont été nommés pour
s'occuper de ces deux objets, et rapporter dans un mois.

— M^r l'auditeur Neker a proposé de prier M^r
Tinguay de vouloir bien fixer un jour très prochain
pour communiquer le plan de son cours à la société
assemblée. On a délibéré de cette proposition, et
l'on a jugé qu'il y avoit trop peu de temps pour
espérer de tirer aucun parti de cet examen; mais
la société dans le but d'acquies les connoissances
nécessaires pour rendre un autre année le cours gratuit
de chimie plus utile encore aux artistes, s'il est possible,
a jugé qu'il étoit indispensable que quelques uns de
ses membres suivissent régulièrement les leçons.
M^{rs} Pladon, Salin, Neker, Odier, Luitet, Roux, et
Paladin se sont chargés d'y assister alternativement.

— Sur la proposition de M^r le Doct. Odier
la société est convenue de s'assembler à deux heures
pendant le temps que durera le cours de M^r Tinguay.

Leann du 18 Janvier 1788.

Presens Messrs Soladon, Goffe, Necker, Saladin, Senebier
et Tingry.

M^r Tingry a rapporté qu'après avoir eu quelques entretiens
avec M^{rs} Senebier et Saladin sur l'objet de la fondation
relative aux prix, ils avoient unanimement reconnu
l'utilité d'en fonder un pour l'encouragement des études
en Chymie, mais qu'on ne pouvoit pas l'établir
publiquement jusqu'à ce qu'on se fût assuré que dans le
nombre des écoles inscrites pour le cours de cette année
il s'en trouveroit qui eussent à la fois le talent et
la volonté d'être admises au concours. Au la milieu
mars se à suivre à cet égard étoit que le Démonstrateur
annonçât dans sa première leçon l'intention qu'avoit
la société d'encourager les jeunes artistes qui desiroient
faire des progrès dans l'étude de la Chymie, que ceux
qui voudroient être admis au concours eussent à se
présenter dans l'école d'un mois, que l'on présentât
un nombre suffisant on fixeroit un jour à la fin
des leçons pour les interroger en présence des membres
de la société et d'assigner ~~un ou plusieurs~~ ^{un ou plusieurs} prix à
ceux qui se distingueroient par leurs réponses. —
Cette proposition fut faite par M^r Tingry le jour

7
de la première leçon. Dès le lendemain trois d'entre eux
vinrent lui manifester l'intention où ils étoient d'être
admis au concours. Mais un des trois s'est déjà
retiré, et des deux autres il n'y en a véritablement qu'un
qui ait du talent et de l'application. M. Tinguoy
paroit croire qu'il sera le seul qui mérite une
récompense, et que l'autre ne tardera pas à se
retirer aussi. — On a combé d'un rapport
qu'il ne sera pas possible de fonder un prix pour cette
année, parce que là où il n'y a qu'un concurrent il ne
peut y avoir de concours, cependant on a différé de
prendre à cet égard une résolution finale parce que le
terme que M. Tinguoy a assigné à ses étudiants pour
qu'ils aient à manifester leurs intentions n'est pas
éché encore. — Il a informé, en outre, que
conformément au désir que quelque membre du Comité
avoient laissé paroître qu'il vaudroit bien prendre la
peine de corriger les extraits que les étudiants feroient
sous sa dictée, il leur avait annoncé que tous les
dimanches dans l'après-midi ils pourroient lui apporter
ces extraits et les retirer avec lui.

Seance du 15 fevrier

Présens Messrs de Saupure, Soladon, Gope, Odier,
Lutet d'Archemont, Saladin et Tingry.

M. Tingry a informé le Comité que de tous les assistants
à son cours le jeune Suess étoit le seul qui fit des
extraits.

Sur le devis que M. le Prof. de Saupure a
témoigné que l'on s'occupoit de la construction du
laboratoire projeté M. Tingry a observé que la
saison n'étoit pas favorable pour la construction des
fourneaux parce que la glaise sèche difficilement, et
a informé que M. Chatel desiroit que l'on retardât
encore d'un mois cette construction.

Du 21 mars

Présens Messrs de Saupure, Soladon, Gope, Meker,
Saladin, Odier, Roux, Lumbier, et Lutet prof.

M. le Prof. de Saupure a proposé de s'occuper
définitivement de l'emplacement du laboratoire.

Le Comité s'est transporté à la fonderie, à la chambre
de la pive, et sur la terrasse, les seuls emplacements possibles.

L'avis a été de nommer une commission chargée de dresser
un devis comparé de ce qu'il en coûteroit pour transporter

la chambre de l'épave à la fonderie, et faire le laboratoire
dans l'emplacement de la chambre de l'épave actuelle, ou
pour bâtir le laboratoire sur la terrasse. — Cette
consignation devra rapportée à un comité extraordinairement
assemblé mercredi à 4 heures.

Du 26 mars

Présens Messrs Coladon, Nicker, Odier, Salin, L'Étêt prop.
& Roux.

M^r L'Étêt a rapporté en présentant un devis et un
plan fait par M^r Chatel d'un laboratoire sur la
terrasse, attendu que le transport de la chambre de
l'épave dans le bâtiment de la fonderie a été jugé
impraticable.

Le devis de la maçonnerie monte à	ff 1283. 6
celui de la charpente à	1031. —
Total	ff 2314. 6

non compris le devis du ferronnier que l'on n'a pas pu
avoir.

M^r L'Étêt a proposé qu'on placât le laboratoire au
dessus de la chambre de l'épave actuelle en y pratiquant
une entrée depuis l'escalier du salabry, ce qui donnerait
l'épargne du toit. — Le comité s'est transporté
sur le lieu et a jugé que la chose méritait d'être
examinée. M^r L'Étêt s'est chargé de faire dresser un
devis d'après un nouveau plan, et le comité s'est assemblé
à samedi à 6 heures pour en délibérer en définitive.

Du 18 avril

Présens Messrs De Saupure, Goussier, Puchet, Dier, Lütet
 profs Lütet de Rochemont, Roux, Saladin, Sombier et
 Tingry.

M^r le Prof. de Saupure a informé le Comité général
 après l'examen des plans & devis relatifs au laboratoire
 projeté, a résolu de le faire construire dans le haut
 du bâtiment du Calabri en prenant pour cela un
 parti de grenier.

M^r Tingry a rapporté que son cours étoit achevé,
 et qu'il avoit été suivi par 65 personnes. M^r le
 Président l'a prié de donner liberté pour ouvrir le
 rapport des fournisseurs qui avoient assisté à un
 parti de ses leçons. M^r Tingry étant rentré
 ensuite, M^r le Président lui a prononcé des
 remerciemens et témoigné l'approbation du Comité.

M^r le Président a informé qu'il avoit été nommé
 par le Comité rédacteur conjointement avec Messrs
 Sombier et Dier pour l'examen d'un questionnaire qui
 a pour objet d'obtenir le meilleur plan d'un cours
 de physique à l'usage des artistes, et a témoigné
 qu'il desiroit que le Comité délibérât sur la
 convenance qu'il y avoit à ce qu'une Commission fût

chargé de ce travail. Sur quoi opiné, ~~Messieurs~~ les
membres du Comité ont unanimement reconnu qu'il y
avait de grands avantages à ce qu'un commis, plutôt
qu'un particulier, s'occupât de cet objet intéressant, et
ont approuvé ce que Mess^{rs} les Commisaires ont
interjeté dans la délibération relativement à la
manière dont ils se proposent de suivre leur travail.

Du 16. May

Présens Mess^{rs} Serubis, Follodon, Gope, Lalim,
Mecker et Petit Prof.

M^r Lald. Mecker a proposé qu'on fit quelques
recherches sur le perfectionnement des creusets, objet très
important pour un grand nombre d'opérations de physique.

M^r le Prof. Petit a informé qu'il y avait à
Genève un ^{artiste} Anglois qui lui avait été adreſſé et
qui paraissait fort entendu dans la construction des
fourneaux; il a proposé qu'on cherchât à tirer
parti des talents de cet homme en l'employant à
construire les fourneaux du laboratoire. On en a
opiné, et l'avis a été de commettre M^{rs} Petit
& Gope pour s'entendre avec lui et voir plus
particulièrement à qu'on peut en attendre.

M.^{rs} Gope, Necker, Pitet & Tingry ont été nommés pour pourvoir à ce que le laboratoire soit fourni de tout ce qui lui sera nécessaire. M.^r Necker s'est chargé de faire venir de Paris les instruments de verre. - La même commission devra dresser un projet de mode de vivre ou règlement relatif à l'usage du laboratoire.

Du 20 Juin

Presens M.^{rs} Butini, Flavel, Gope, Necker, Odes,
Loux, Saladin, & Tingry

M.^r Gope a rapporté que le Sr Villars a demandé 20 Louis pour la construction de son fourneau; dont opiné l'avis a été d'autoriser la commission des fourneaux à lui en offrir douze.

M.^r Ledout. Odes a rapporté que le Comité genevois renvoyoit à ce Comité la lettre d'un artiste de Zurich qui propose de venir établir des fourneaux économiques. J. o. l'avis a été de refuser les offres, et de saisir cette occasion de proposer le Sr Ulrich de travailler au sein.

Du 14 août

42

Presens M. Dier, Pétit prof. Necker, Flavel,
Labarin, Laladin, Butin & Pétit de Rochemont
M. le S. Pétit a rapporté qu'il n'avait point
fait de nouvelle proposition au S. Villars parce
qu'il en prévoyoit l'inutilité, mais il a proposé
qu'on laissât une place vide entre les deux
fourneaux de fusion pour le fourneau de M. Villars
si dans la suite il convient à le donner. D. O.
cet avis a été agréé.

M. le S. ~~Pétit~~ Necker a rapporté que M. le
Ulricq se renvoyoit d'un jour à l'autre la construction
du fourneau économique, en donnant pour raison
que ses pots de fonte ne sont point arrivés.
D. O. la société a prié M. Necker de
prier M. Ulricq que s'il ne travailleroit
incapablement à ce fourneau on en donneroit la
construction à un autre maître, & à dessein arrêté
que les pots de fer y seroient employés
comme dans les autres & surtout comme n'étant
pas d'un usage dangereux.

Le 19 7^{ème}

Messieurs M^{rs} Diez, Necker & Taladin
M^{rs} Taladin a proposé d'écouper
trois incassamment du plan à l'union
dans le 1^{er} cours de chiquin qu'on
donnera à l'usage des artistes.

Attendu que les huit jours donnés
à M^{rs} Ulric pour composer le
journal économique sont écoulés
le comité a résolu de proposer
au comité-général de faire
entreprendre cet ouvrage par un
autre maître-maçon.

Présent Mr de Sauphan, Colladon,
Gasp. Necker, Pictet prof. Pictet
de R. Saladin, & Lamber.

Mr Claud Necker & Mr le prof
Pictet ont informé que les chemises
des fourneaux de fusin étoient
achetés & devaient être immédiatement
transportés au laboratoire où il
fallait qu'ils fussent placés
pour pouvoir travailler à la taille
de la molasse. Mr Chatel a
trouvé de l'avantage à faire faire
les chemises plus hautes que celles
de ses propres fourneaux, & après
les chemises ont fait espérer
au comité que les fourneaux du
laboratoire seroient d'autant mieux
construits que Mr Chatel étoit
donné le temps d'observer les défauts
de construction des siens par pouvoir
les voir.

Mr Saladin a proposé de délibérer
sur la convenance de donner cet
travail un cours gratuit de
examen. — Le comité a vu

16
Devoir suivre le principe qui avait
précédemment déterminé la Société
à ne donner ces cours que tous
les deux ans; & M.^{rs} les membres
présens de la Société nommés
par traces le plan des cours de
chymie & l'usage des artister ont
été invités à ne pas perdre de
vue cet objet intéressant.

Du 19^{ème}.

Messrs M.^{rs} D'Aspuez, Colladon,
Gasp. Neker, Sicut Prof., Sicut
D'Archemont, Saladin & Senecier.

M. le Prof. Sicut a rappelé au
Séant l'entreprise de M.^{rs} Bourdillon,
Vaucher & Allamand pour l'exploitation
de la mine de charbon du petit-Bornan.
Il a informé que M. Bourdillon qui
avait fourni seul les fonds jusqu'à présent
étoit prêt d'abandonner l'entreprise
s'il ne trouvoit qq.^{rs} secours de la part
du public, que dans le but de l'aider
à l'Aspuez, s'il étoit possible, à notre
ville la recherche de ce charbon,
Messrs Sicut avoient été visités
la mine, & avoient déterminé
géométriquement tous les points

17

me faire pour en faire à leur retour
un relief exact; que ce relief qu'ils
auront creusé doit être accompagné
d'un mémoir explicatif, & d'une
invitation au Public de contribuer
au succès de l'entreprise par l'achat
de petites bonnes ombresables en
charbon. — M^r Sicut a enfin
proposé que pour donner à la
chose plus de consistance & plus de
probabilité de succès, la société
des arts y mit son attachement en
nommant des commissaires pour
l'examiner, & la présenter ensuite
au public en son nom. — La
société a agréé cette proposition,
& M^{rs} Sirey & Tallein ont
été nommés pour s'en occuper.

M^r Goussier a proposé qu'on
cherchât à tirer parti de toutes les
mauvaises graisses qui se perdent dans
Genève, pour en faire de l'huile
qui servirait à l'éclaircissement de
la ville ~~et~~ comme on le fait
à Paris & à Lyon.
Le prix de cette huile animale

rest que de 16^{es}. De faire la pinte
à l'on a pué Mr Gossier de faire
venir de Paris p.^r en faire l'essai.

1789

14 Mars.

Près Mr de Saussure, Colladon
Dier, Pictet de Rochement, Taladin,
Leneveu & Tingry

Mr Taladin qui les diaphanistes qui
pourroit être employé utilement
dans le cas d'asphyxie a témoigné
qu'il desiroit qu'un de M.^{rs} les
pharmaciens soit toujours une certaine
provision de cet air, & qu'on
indiquât au Public la manière
de s'en servir.

Le Comité a nommé une
Commission composée de M.^{rs} Dier,
Taladin & Tingry pour faire des
expériences directes sur les effets
de l'air pur dans le cas d'asphyxie
Mr Tingry a informé que les
ouvriers qui employent les matières d'or
se plaignent de la manière dont
on fait la vente; que le lingot
qui vient de de hors, est
ordinairement de vieux ors fondus
avec du plomb & mélangés de bismuth

19

en autre partie pétrographes, nos
ouvriers préfèrent d'acheter chez les
marchands de loi du monnaie, ce
qui nécessite un grand nombre d'écus
& multiplie les frais; Il a proposé
en conséquence qu'on s'occupât de
la possibilité d'établir un dépôt
d'or en lingots fondus avec soin &
expédiés à l'étranger. — M.^r Roux
Tingay & Droc ont été nommés
pour aviser, en général, aux moyens
de remédier aux abus qui se font
dans la vente de loi.

20 Fev.

Sur M.^r de Sauphan, Sabani,
Clavel, Coladon, Gape, Lallier,
Nesker, Roux, Toladin & Amblin.
M^r Gape a rapporté qu'il s'agit de
nommés. On s'occupe il avait
écrit à Paris qu'il avait de l'écaille
de cheval & qu'on lui en avait
promis.

M^r Clavel a insisté sur la
nécessité de travailler aux fourneaux
chimiques de la société.

M^r Roux a dit que la com.
sur les émaux avait fort avancé
son travail, mais qu'elle ne

pourrait le compléter que lors-
qu'ils fournissent traitent en état
d'agir.

M^r Pucher a dit de la part de
M^r Chatel qu'il ne tarderait pas
à s'en occuper très particulièrement.

M^r de Saupure a informé la
Comité qu'il tenait de M^r Leston
qu'on peut émailler très proprement
sur des plaques de fer.

Séance extraord^e du 13 Mars.

Présens M^{rs} de Saupure, Göttsch
Göpp, Roux, Tingry, Amelin
Pucher & Stadin.

Par le Président a été dit que la
Comité était assemblée pour
examiner le établissement des
fourneaux de fusion dans le
laboratoire au haut de la maison
servit leur danger pour la feu.

Sur l'inspection du local & le
rapport de M^{rs} Roux & Tingry
la Comité a résolu de porter au
Comité gen^l l'avis de convertir
en un laboratoire ^{l'ancien} ~~la~~ chambre
de la grande salle. (a)

(a) Cet avis a été approuvé au
Com. g^l le 16 mars.

Du 20 mars

Présens Messrs de Sauphur, Labanis,
Flavel, Soladon, Salomé, Muker,
Dier, Pétit de Hochemont, Roux
Latawiec & Tingry.

M. le Président a invité la
société à procéder à l'élection de
deux artistes qui deviendront
membres du Salon des artistes.
Le choix de la société est tombé sur
Messrs Schreppel, Chapon &
Goullou.

Sur la proposition de M. le
Président ^{de la Société des Sciences} la société a résolu
nommer par acclamation au nombre
de ses adjoints M. Théodore
de Sauphur.

M. le doct. Dier a communiqué
une note de M. Lichon lequel
désire que la société trouve
des moyens de purifier le minerai
qu'on utilise comme alliage dans les
que les ouvriers emploient.
Cet objet a été renvoyé à la
Commission déjà nommée pour

examinés s'il ne seroit pas possible d'établir par la vente de ces un ordre de choses plus avantageux aux ouvriers.

M. Dier a eu une lettre de M^r Frédéric par la quelle il invite la Société à faire des épreuves relatives à l'usage de certains métaux de la composition des quels il propose la seroit & qu'il représente comme fort économiques pour le temps.

M^{rs} Pichet ont été chargés de prendre communication de cet objet.

En 17 avril
Présens M^{rs} de Sauspierre, Dard,
Labarie, Soladon, Fread de Sauspierre,
Lalim, Pucker, Dier, Pichet prop.
Pichet de hochemont, Soladon,
Lambert & Singry.

M. Lebart. Lambert a lu qq^{es}
notes de M^r Eschaguet concer-
nant le verre phosphorique.

Auteurs pense qu'on pourroit
employer cette substance à
divers usages relatifs aux arts.

tel que le travail des émaux,
 la purification de l'or & du
 cuivre, & la fabrication des
 verres de lunettes. M^r. T.
 D'Ampère a dit qu'il étoit
 occupé d'un travail sur cet objet,
 & M^r. le Prof. Sédet a informé
 qu'en dernier lieu il avoit remis
 à M^r. Vincent un morceau
 de ce verre pour faire des
 épreuves relatives aux émaux.
 M^r. Sédet ont donné le détail
 de leurs expériences sur les
 miroirs de M^r. Frédéric, dont
 il résulte qu'à lumière égale,
 & dans une lampe à pompe
 ordinaire, une mèche préparée
 donne une ~~économie~~ économie de
 2 deniers $\frac{1}{2}$ par soirée de 4 heures.
 M^r. Frédéric demandoit à la
 Société de lui fournir le coton
 & de reprendre ensuite à raison de
 12^{tes} de francs la livre de ces miroirs
 de la sorte de laquelle la Société
 le chargerait. — Le Comité jugeant
 l'économie trop petite pour que le

26
Public fit un grand usage de
ce méche, a refusé la proposition
de M^r. Frederiks en lui adressant
auparavant un rapport de ses
commisaires p^r constater leur
valeur.

Le Comité gen^l ayant survisé
en som. de chimie l'examen
de la proposition d'un anneau
relativement aux fourneaux des Doreurs
de l'invention de M^r. Gasp, les
a été de nommer M^r. Tingry,
Pictet prof^r, Gasp, & Thed^r.
de Saupure pour constater &
publier le bon effet de ces
fourneaux, chercher à économiser
sur leur fabrication, & examiner
le moyen le plus propre à
engager les artistes à leur servir,
autorisant M^r. les Commisaires
à rapporter directement au
Comité-gen^l s'il y avait qq^e
dépense à faire pour cet objet.
M^r. Thed. de Saupure a complai
M^r. Tingry dans la som^e nomm^e
p^r faire des expériences directes
sur l'emploi de l'air pur dans

les cas d'arphyxie.

25.

M. Lard. Pucher est chargé
de relever dans le registre du
ballon des artistes les informations
ou propositions qui peuvent
intéresser le Com. de Hygiène, &
de les lui rapporter à chaque
séance.

Le 20 Juin

Présens M. P. Loubier, Pétit
prof. Sabatier, Pétit de Rochent
& J. de Saussure.

M. Loubier a rapporté qu'il
avait reçu de M. Frelle la
formule de la purification
de l'air par voie d'amalga-
-mation, il a promis d'en
communiquer la formule au
Comité.

du 21 août.

Présens M. Fingroy, Flavel, Coladon,
Gaspé, Pétit de Rochement & Roux
M. Gaspé a rapporté qu'il avait
reçu de M. Peltier six bouteilles
de l'huile animale qu'il avait

été chargé de le prouver pour
examiner s'il conviendrait de
fabriquer ici ou de faire venir
pour l'éclaircissement de la ville; il
rien a pu encore faire l'essai &
il lui manque la note de son prix.

M^r. Gopin a dit avoir appris de
M^r. Echagut qu' celui-ci avait
obtenu un métal jaune, ductile, &
dont la couleur se l'altère point
au feu en revivifiant la charge
d'un alliage de cuivre rouge &
d'arsenic. M^r. Gopin s'est chargé
de demander à M^r. Echagut un
morceau de ce métal pour l'essayer.

M^r. Soladon a rapporté qu'il
avait lu dans l'extrait d'un
nouvel ouvrage de M^r. Richard
l'annonce d'un grand nombre d'expe-
riences sur des compositions méta-
lliques, et il a observé que cet
ouvrage pour être être utile à
la connaissance qui s'occupe de
la fabrication du laiton.

Presus M^r Dier, Lembois, Caladon,
 D. Sauphan fils & Pucher faisant
 la fonction de Secret^{re}

M^r Pucher a rapporté qu'il
 avoit fait des essais sur les
 marons & a présenté de l'amidon
 après l'eau qu'il a fait avec
 cette substance. Le Comité le
 chargé de suivre à cet objet.

M^r le Doct^r Dier a proposé
 la révision de toutes les commissions
 relatives à l'établissement des fourneaux.
 Le Comité a approuvé cette prop^o
 & l'on a revu à l'instant même
 ces commissions.

M^r Pucher a proposé de convoquer
 extraordinairement le Comité de physique
 pour l'examen des fourneaux & montrer
 la nécessité de le mettre en activité
 maintenant que la construction
 des fourneaux est achevée. Arrêté
 de convoquer un Comité extra-
 ord. le 1^{er} mardi d'oct^{bre}.

let. X.^{les}

Surin Mr. Dies l'uid. Coladon,
De l'ancien fib, Gape, Pether, Sittet
prof. ~~prof.~~

Mr. Dies a informé le Comité qu'il
estoit sensible pour éviter aux
moyens de le mettre en activité &
d'employer les fournitures d'une manière
utile. D. G. l'avis a été de
nommer Mr. Sittet prof. & Pether
pour faire un projet de règlement
concernant l'usage du laboratoire
& rapporter à la prochaine séance.
Ils ont été chargés de même
d'examiner la force des fournitures.
— Mr. Smedley est chargé
d'assembler la Com. sur le laitton
& d'avisiter avec les famill. aux
travaux ultérieurs.

Mr. Gape a rapporté qu'il avoit
reçu une bouteille de l'huile de
cheval qu'il avoit été chargé de
se procurer, mais qu'il ne pensoit
pas que son usage put être
économique.



Président M.^{rs} de Laupune, Plateau, Fabien,
De Laupune fils, Recker, Dier,
Pitot prof. benedict.

M.^r le prof. Pitot a lu le projet
de règlement de la Com^{te} concernant
le laboratoire. Il a été approuvé
tel qu'il est tracé ci-après.
L'avis a été de ne fournir qu'autant
à présent le laboratoire que des
objets les plus nécessaires.

M.^{rs} Pitot prof. & Tingry ont été
nommés Provisaires à fournir du règlement.

Règlement du laboratoire

- § 1 Il sera élu par la Com^{te} de chacun
un Provisaire pour le laboratoire.
L'officier sera pris parmi les
membres de la Com^{te}. Il sera
élu pour un an & pourra être
renouvelé.
- § 2 Le Provisaire sera membre de
toute la Com^{te} qui auront à
travailler dans le laboratoire. Le
Président de chaque Com^{te} sera

78
dura le provision de l'objet sur
le quel elle ont été nommés,
des jours aux quels elle sont
convoqués pour travailler au
laboratoire; il en tiendra note
pour que ces divers Comités
ne se croient pas dans leur
travail.

§ 3 Il aura la clef du laboratoire,
des armoires, de la charbonnière, &
sera spécialement chargé de
l'achat & l'entretien des dits
Drogues en provision. Il tiendra
pour cela un livre particulier, &
produira ses comptes au Com. gen.
qui après avoir nommé une
Com^{te} pour les examiner, & faire
l'inventaire des dits Drogues, fera
signer les dits par son Secrétaire par
qui la trésorerie les paye.

§ 4 Il sera fait annuellement un
reconnaisance des ustensiles du
laboratoire, & la Commission qui
en sera chargée signera cette
reconnaisance à la discharge du
Provisier.

34.
§ 5 Lorsque le Procureur ne pourra
assister à la séance d'une Commission il
remettra les clefs au Président de
celle-ci comme le quel sera tenu de
faire observer le Règlement, & de
rendre les clefs au Procureur après
la séance.

§ 6 Le Concierge de la Société aura
une clef du laboratoire pour les
cas provisionnels & imprévus. Il
en devra la remettre qu'à un membre
de la Société de Chypre le quel devra
l'inscrire avec la date sur un
petit livre tenu par le concierge
à cet effet.

§ 7 Il y aura dans le laboratoire un
registre dans le quel le Secrétaire
de chaque Commission sera tenu
d'inscrire en détail les procédés
employés, les faits observés, les
accidents, l'emploi du drague & du
charbon. Le registre ne devra
point sortir du laboratoire mais
les membres du Com. de Chypre
pourront en faire des extraits.

§ 8 Le travail fini, tout devra être nettoyé & remis en place, & s'il y a quelque négligence à cet égard elle sera congnie sur le registre par la femme qui s'en apercevra & la charge de celle qui aura travaillé.

§ 9 Dans tout travail qui exigera un feu longtem continu on devra l'allumer après tout pour que les fourneaux soient tièdes à 2 h. après dîner.

§ 10 Les membres du Comité de chemin auront le droit de se servir du Laboratoire pour des opérations particulières, en empruntant le Procédés, & remboursant les frais & dommages.

le 15 Mars. 1790

Puis M. Diez dit M. Batin
Kavel, Kucher, Pictet frère,
Pataud & Senebier.

M. le Prof. Pictet a dit que
dans la première épreuve des fourneaux

33

on n'avoit pas pu l'effacer de la
goue du feu par ce que les croûtes qui
contenaient les piéces d'argille du
Thermomètre de Wedgwood
avoient coulé mais qu'il paroît
par l'altération des chemises que
le feu avoit été très violent.

M. Soubin a rapporté que la
Comité sur le Laiton avoit résolu
de s'occuper de M. Gourdon dans
les travaux sur la fabrication de
ce métal, ce à quoi il avoit volontiers
consenti. M. S. a présenté un
morceau de Laiton en barre de
la composition de cet artiste: il
a paru d'un très beau grain.

M. Saucel a observé que quelques
parties du Laiton de M. Gourdon
attirent l'épaille aimantée, ce qui
lui fait croire que le zinc qu'il
emploie n'est pas bien purifié.
Le Comité a invité la Com.
à profiter de la communication
de la formule de M. Cell
par l'emploi du mercure pour la
fabrication du Laiton.

M^r. Krebber a lu un rapport de
 la Com^m dans la quelle il avoit été
 réunir à M^{rs}. D. Neufve & Dier
 pour l'examen d'une question proposée
 par M^r. Dier & conçue en ces termes,
 « on demande un cours de chimie à
 l'usage des artistes. » — La Commission
 estime que pour rendre cette
~~institution~~ ^{institution} gratuite véritablement
 utile aux artistes il conviendrait
 de la diviser en un certain nombre
 de cours qui tous auroient un objet
 particulier; que chaque membre de
 la Com^m exclusivement chargé
 d'approfondir la partie à la quelle
 il se seroit voué, communiqueroit
 ensuite avec méthode le résultat
 de ses travaux aux artistes qu'ils
 intéresseront; & qu'enfin tous
 ces cours particuliers devroient être
 précédés d'une instruction générale
 sur les connaissances théoriques
 & pratiques de chimie qui
 intéressent tous les arts.

25

Dans un tour de préambulation
sur ce rapport la Société en
approuvant en général les idées de
M. les Comiss.^{rs} a présumé que
pour qu'un projet aussi étendu
pût se réaliser de manière à atteindre
le but qu'on se propose, des Comiss.^{rs}
peu nombreux occupés d'un objet
déterminé devraient travailler long-temps
avec les artistes, répéter & varier
les procédés de détail, rassembler
& mettre à profit toutes les
connaissances acquises pour tendre
à de nouvelles découvertes, & rédiger
enfin le résultat de leurs travaux
en un corps de doctrine: l'un de
leurs membres pourrait ensuite
se charger de donner le cours
public sur l'objet particulier
qui aurait été confié à chaque
Commissaire.

M. le Prof. Villet a proposé
que si en effet ces Commissaires
se mettoient en activité elles
fussent autorisées à faire construire
des modèles des instrumens ou des

58
machines employés dans nos arts
utiles, on doit eux qu'on pourrait
naturaliser à Genève, ce qui
achemineroit la Société à former
peu à peu une collection complète
dans ce genre. Il a ajouté qu'il
faisoit faire dans ce moment
des modèles de tous les différens
fourneaux employés dans la
métallurgie; & il en a offert
l'usage à la Société.

Mr. le Doct. Dier a proposé
que dorénavant M. Scherpp,
Tulout, & Chapon qui avoient
été joints au Comité d'Hygiène
fussent invités à assister à ses
séances & à travailler avec les
Compagnons.

M. de Turin

Sur les M. Dier, Buisson, Batin,
D'Auspun fils, Quaker, Pictet
de Rochemaître, Saladin, Sordani.

Mr. Sordani a informé que le

Comité-général avait nommé quelques
membres à la Commission pour la fabrication
du laiton.

M. De Saupur fit en observant qu'il
serait à désirer qu'on put rendre compte
à la prochaine assemblée-générale de
ses résultats relatif à cet objet, a
proposé que la Commission fixât les
jours & les heures aux quels les Com-
missions pourraient venir travailler au
Laboratoire pour dépendre les uns des
autres. M. Le Sect. Soudier fut
chargé d'en convenir avec eux.

M. Pittet de Rocheront dans le Discours
Faschennin les membres du Comité à
entreprendre les travaux utiles qu'on en
espère depuis longtemps, a proposé
qu'on nommât une Commission qui
serait chargée d'examiner le rapport
de M. De Saupur & de Soudier
sur le projet d'un cours de chimie
à l'usage des artistes; Pour commencer
à mettre en exécution les idées contenues
dans ce mémoire & celles qui furent
présentées à la dernière séance, cette
Commission en consulta les

convenus des membres du Comité
ferait entrer la distribution des
différens objets de travail. Il auroit
été autorisé à l'ajout de ses
internes & seroit tenu de rapporter
au bout d'un an le résultat
de ses recherches & de ses travaux.
Cette proposition a été approuvée
& M^{rs} Dier, Pucker & Pictet D.R.
ont été nommés pour remplir
son objet.

19 mars.

Parus M^{rs} De Sauphan, Labouin,
Flavel, De Sauphan fils, Dier, L. Pictet
& Lenebis.

M^{rs} Dier & Pictet ont rendu compte
de la distribution des objets de
recherche relatifs aux cours
projetés. — M^{rs} De Sauphan &
Dier se sont chargés du cours
préliminaire de chimie générale.

M^{rs} Prutini & Coladon du four de métallurgie
M^{rs} Roux & Falavin de l'or & de l'argent
M^{rs} Flavel & Pucker du nickel & du zinc
M^{rs} Pictet frère du fer & de l'acier
M^{rs} Lenebis du plomb & de l'étain.
M^{rs} De Sauphan fils de l'histoire des métaux.

39

Messrs. Kaul & Saurer fils
ont fait espérer des résultats
très satisfaisants de leurs travaux
sur le lait. — Le Comité dans
l'espérance qu'on pourrait faire
à la prochaine assemblée générale
un rapport sur cet objet, a
invité Messrs. les Comissaires à
suivre à leurs expériences & à
informer directement M^r. le
Président de leurs succès.

16 avril

Messrs. M^r. Diez, Batin, Soladon,
Saurer fils, Pilet de Rochemont,
Soladin & Senebier.

M^r. Senebier a rapporté que M^r.
Fingry qu'il avait fait les efforts
pour engager à travailler avec la
commission sur les émaux, ne le
pouvait absolument pas à cause
des occupations multiples qu'il
a maintenant. — Il a dit que
M^r. Fingry pensait qu'il était
peu utile de faire travailler une
commission dans le but de donner
des cours sur les émaux, parce que

182
L'art de l'ameublement n'est qu'un
compoti de toutes les de l'arts
dont les ouvriers sont très jaloux;
il croit qu'il conviendrait d'encourager
les artistes par des primes à
communiquer à la Société leurs
procédés les plus importants sous
de certaines réserves, ainsi qu'il
l'a été proposé dans un mémoire
consigné dans le registre des
questions relatives aux prix.

M. le président a mis en
délibération s'il conviendrait de
laisser subsister la commission
chargée des recherches relatives
aux émaux; & la Société
considérant qu'il étoit au avantage
de rassembler les connaissances
générales sur l'art de l'ameublement,
& surtout de chercher à apprendre
aux artistes la sagesse de leur
art, a résolu de laisser subsister
la commission, en proposant
qu'on pourroit aussi employer
utilement les moyens proposés

par M^r. Tingry.

M^r. Pilet de Rochemont a rapporté que M^r. Gasp. d'Argand ne pourroit pas se charger des recherches sur la teinture. On a résolu de ne pas le remplacer.

M^r. Leneveu a dit que le travail sur l'étain dont il s'est chargé exigeroit probablement quelques députés, & qu'il desireroit être autorisé à les faire. Le Comité en a délibéré & a jugé nécessaire de demander au Comité général d'autoriser à consacrer jusqu'à la somme de 10 Louis pour les recherches de chacun des 5 commissaires relatifs aux métaux & à l'art de l'émoulin.

M^r. Pultin a proposé de déterminer dès à présent la quelle des deux nomenclatures devoit être adoptée pour les cours à l'usage des artistes. Le Comité considérant que ceux de nos artistes qui savent un peu de l'espagnol ne connoissent que l'ancienne nomenclature,

et que les livres qu'ils pourraient
consulter sont écrits dans la
même langue, a jugé convenable
de la préférer, en cherchant
cependant à leur donner en
même temps 99.^{me} idée de la
nouvelle. — M. Butini
a demandé ensuite qu'on déterminât
si l'on suivrait l'ancien théorie
en même temps que l'ancien
nomenclature ou si l'on emploierait
celle-ci pour expliquer la nouvelle
théorie. — Le Comité a jugé
qu'il seroit très difficile de
suivre l'un des deux théories
sans faire usage aussi de la
nomenclature qui lui est analogue,
que cependant il seroit à
desirer qu'on pût faire connaître
aux artistes le système qui réuniroit
tous les jours un plus grand nombre
de partisans; que le motif de
des lettres qui peuvent faire
les artistes et qui a passé déterminé
pour la nomenclature,

48

semble devoir être usé pour la
théorie; que si l'on n'avoit pas
à craindre de rendre confuses les
notions qu'on donne aux artistes,
il seroit peut-être convenable
de leur présenter sommairement
les principes de la nouvelle théorie
à la fin du cours général ou
l'on auroit suivi l'ancien;
enfin qu'il seroit nécessaire que
tous les compagnons fussent
d'accord, soit sur la théorie, soit
sur la nomenclature, afin que
les artistes qui auroient suivi
les cours de chimie générale, &
de métallurgie ne fussent pas
arrêtés par un langage nouveau
dans les cours particuliers. Cette
question présentant ainsi d'assez
grandes difficultés la famille
en a remis la discussion à la
séance prochaine.

21 May

Par M^r. Adier, Dutour, Soladon
de Maupin fils, Gopin, Tucker,
Pitot père, Roux, Soladon, Soudier.

46
M. le Président a rapporté que
le Comité-général autoriserait les
cinq commissions sur les émanés
et les métaux à dépenses jusqu'à
la somme de 10 livres chacune
pour les recherches qu'elles jugeront
nécessaires.

M. le Président a mis en délibéra-
tion s'il conviendrait que les professeurs
adoptassent l'ancien ou la
nouvelle théorie, & fissent usage
de la nomenclature ancienne ou
moderne dans les cours de Chimie
qu'ils projettent de donner à l'école
des artistes. - D'où est sorti en deux
heures le Comité considérant que
la Chimie moderne réunira tous
les jours un plus grand nombre
de partisans, que la nomenclature
partie même à l'abandon, que
les jeunes artistes qui auront de
bonne heure la disposition pourront plus aisément
devenir Chimistes en suivant cette
méthode, & que pour ceux qui
n'ont aucune notion de la Chimie

48

La difficulté d'en apprendre la
langue sera peut-être moins grande,
à mesure de suivre dans ces cours
la théorie & la nomenclature
modernes, en presumant que les
les comparaisons dont le premier
objet devra être de se rendre
toujours aussi intelligible, que le
sujet le comportera, emploierons
les termes usités dans le commerce
& les arts pour expliquer aux
artistes les termes scientifiques
jeu qu'il est que ceux-ci leur deviennent
familiers.

Quin 19

Paris M^{rs} Diez, Soladon, Petit d. h.
& Roux

Il n'y a eu ni rapports ni propositions.

